

# Affaires de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **67 (1916)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **27.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La France et l'Italie, dont les ressources forestières sont loin, en temps normal, de suffire à la consommation, et dont l'importation de l'étranger a presque cessé, nous réclament les précieux sciages de résineux qui leur manquent. Chacun sait que nos exportations de bois, en 1915, se sont acheminées presque exclusivement vers ces deux pays, qu'achalandaient autrefois l'Autriche et les pays scandinaves.

Si l'on examine de plus près les différentes catégories de notre tableau, un fait surtout est à retenir: l'augmentation de notre exportation provient, presque exclusivement, de celle des *sciages de résineux*. Leur valeur a passé de 1 million, en 1914, à 15<sup>1</sup>/<sub>4</sub> millions, en 1915. Ajoutons que l'augmentation a été forte aussi pour les sciages autres que ceux de chêne; chose curieuse, c'est l'Allemagne qui fut notre preneur principal de cet article. L'exportation de la *cellulose* a progressé aussi en 1915, mais bien davantage encore celle des papiers, des cartons et des matières d'emballage.

Ce revirement complet des conditions du marché de nos bois est heureux. Espérons qu'il ne sera pas un motif à des surexploitations que rien n'excuserait. Nous espérons surtout qu'il sera un puissant stimulant pour tous ceux qui ont à s'occuper de la gérance de nos précieux boisés. Pour beaucoup, ce sera une révélation de la valeur insoupçonnée de ceux-ci. Les autorités cantonales et communales, qui ont à s'en occuper, y trouveront une raison nouvelle pour leur consacrer toujours plus de soins. H. Badoux.



## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

### Rédaction de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“.

Nos lecteurs ont déjà appris, par le dernier fascicule du Journal, le départ de M. *Ammon* comme rédacteur de l'édition allemande de l'organe de notre société. Monsieur Ammon avait assumé cette charge, à titre provisoire, au printemps 1915; c'est avec regret que nous le voyons, forcé par les circonstances, obligé de déposer déjà un mandat dont il s'était acquitté avec distinction et auquel il s'était voué entièrement. Nous conserverons le meilleur souvenir des relations, toujours très cordiales, que nous avons entretenues avec cet aimable collègue.

Monsieur le professeur *A. Engler* n'ayant pu accepter cette succession, ainsi que beaucoup l'espéraient vivement, le comité permanent

vient de la confier à Monsieur *Paul Hefti*, inspecteur forestier à Bülach (canton de Zürich).

La rédaction du „Journal forestier suisse“ adresse à son nouveau confrère ses félicitations et ses vœux bien sincères de réussite. Elle espère, en particulier, que la collaboration, si nécessaire, des agents praticiens de la Suisse allemande lui sera largement assurée.

### Réunion annuelle extraordinaire de la Société des forestiers suisses, les 26 et 27 août 1916, à Zurich.

A la réunion annuelle de notre société, à Genève, en 1896, M. le conseiller d'Etat Dunant avait, en achevant son discours d'ouverture, placé la réunion sous l'égide du *charme*. C'était poétique; ce fut vrai aussi. M. le conseiller d'Etat *Naegeli*, de Zurich, qui présida les délibérations de l'assemblée générale du 27 août dernier, eût pu le faire avec non moins de raison. Ce fut charmant. L'excursion du samedi après-midi à l'Adlisberg, par un temps délicieux, la soirée familière qui suivit à l'hôtel du Nord, l'assemblée du dimanche matin, ces trois actes principaux de la réunion de 1916, furent réussis à tous égards et ont laissé à tous les participants la meilleure impression. Il y avait longtemps qu'on ne s'était revu; on avait beaucoup de choses à se raconter depuis que tant d'événements se sont obstinés à nous tenir éloignés les uns des autres. Beaucoup de nos sociétaires ont si bien pris l'habitude d'assister régulièrement aux réunions annuelles que la suppression de l'une d'elles leur devient une réelle privation. Grande fut donc leur joie, après deux années d'interruption, de reprendre contact. Et s'ils souhaitent que pareille solution de continuité soit à jamais supprimée, c'est de grand cœur que nous nous y associons.

Conformément au programme, le rendez-vous pour la petite course de samedi après-midi eut lieu au Waldhaus du Dolder. Près de 80 personnes s'y rencontrèrent. De là, par les nombreux sentiers et chemins qui sillonnent la forêt communale du Zurichberg, on s'en fut à l'Adlisberg, le jardin d'essais de la Station fédérale de recherches forestières. Son directeur actuel, M. le professeur *A. Engler*, y poursuit des expériences fort intéressantes, dans le domaine de la biologie végétale, qui en ont fait un champ d'études extraordinairement instructif. Voilà plus de 15 ans qu'il étudie en particulier la question, si capitale pour la forêt, de l'influence de l'origine des graines forestières sur la réussite des peuplements. C'est à l'Adlisberg qu'ont commencé ces essais fameux, dont les résultats sont connus aujourd'hui des forestiers du monde entier et qui ont fait de leur auteur, de M. A. Engler, un des maîtres actuels de la sylviculture. On conçoit avec quel intérêt ses auditeurs écoutèrent les explications qu'il donna sur la marche de ses recherches. Vouloir récapituler, même brièvement, tous les enseignements que nous donne le jardin de l'Adlisberg, dépasserait les limites de cette chronique.

Au reste, une bonne partie de ces résultats a été publiée aux „Mitteilungen“ de notre Station de recherches.

Rien n'aurait pu, mieux que cette visite à l'Adlisberg, préparer la discussion des thèses du rapport de M. Engler que l'on devait entendre le lendemain.

Dans la rustique pinte du Försterhaus Adlisberg, à côté du jardin, dans sa propriété communale, la ville de Zurich nous a offert une substantielle collation. On applaudit fort aux aimables paroles de bienvenue de son délégué, M. le Stadtrat *Naegeli*, et non moins à son affirmation que Zurich aime ses forêts, qu'elle en est fière et qu'elle cherche sans cesse à en agrandir l'étendue. M. *Th. Weber*, le nouvel inspecteur forestier cantonal zuricois et le diligent organisateur de la réunion, remercia avec beaucoup de chaleur. On applaudit à tout rompre quand, dans le plus pur hollandais, il salua la présence au milieu de nous de quelques jeunes stagiaires forestiers que la Hollande a envoyés dans notre pays continuer leurs études.

La soirée se passa dans la spacieuse grande salle de l'hôtel du Nord. On devisa et chanta les joyeuses chansons de l'heureux temps des études. Ce fut, dans une aimable intimité, très gai, quand bien même ni Turnvereine, ni sociétés de chant, ni chœurs mixtes, etc., n'avaient été appelés à la rescousse.

Nous ne nous allongerons pas sur la séance du dimanche matin, qui dura cinq heures d'horloge, pour ne pas empiéter sur le procès-verbal de l'assemblée qui paraîtra dans le Journal. Environ 100 sociétaires y ont assisté.

Dans son discours d'ouverture, M. le conseiller d'Etat *Naegeli* souhaita la bienvenue au nom du Conseil d'Etat zuricois. Il insista sur le caractère extraordinaire de la réunion de 1916 et annonça que le canton de Zurich comptait fermement avoir le plaisir de recevoir la Société des forestiers suisses en 1918, pour fêter le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Le rapport sur l'activité de la société en 1915/16 fut lu par M. *Muret*, président. Un passage de ce rapport eut un succès particulier, c'est celui rappelant le 40<sup>e</sup> anniversaire de la nomination de M. le D<sup>r</sup> *Coaz* comme inspecteur forestier fédéral, et de M. le D<sup>r</sup> *Fankhauser* comme son adjoint. A ce dernier, M. Muret adresse les meilleurs vœux et les remerciements que lui doit notre société, à laquelle il a consacré une large part de sa belle activité.

*Autres affaires administratives.* Sur la proposition du comité, on nomme par acclamation membre d'honneur M. *Keller*, inspecteur forestier à Veltheim (Zurich), lequel peut fièrement compter 51 années d'activité dans l'administration forestière. M. Keller n'était pas encore entré dans la salle des délibérations quand fut prise cette décision. Le hasard, qui parfois fait bien des choses, voulut qu'il entrât au moment précis où la votation qui le concernait s'achevait. Aussi, quand ce vigoureux octogénaire, qui ne se doutait de rien, fit son entrée, ce furent des applaudissements sans fin. Le spectacle fut impressionnant et touchant à la fois.

Aurons-nous en 1917 une réunion ordinaire; aurons-nous, en particulier, le plaisir qui nous est refusé depuis trois ans, de nous rencontrer à Langnau, au cœur du plantureux Emmental bernois? C'est la question que se posent le comité et avec lui de nombreux sociétaires qui, *in petto*, espèrent qu'un quatrième renvoi nous sera épargné. Monsieur *Balsiger*, inspecteur forestier à Berne, vice-président du comité local bernois de 1914, ne put donner encore aucune assurance à ce sujet. Il fera cependant son possible pour mener à bonne fin en 1917 la réunion prévue.

Une question, qui n'était pas prévue à l'ordre du jour, excita un peu les esprits. C'est celle de la fourniture du bois de râperie aux fabriques suisses de cellulose et de papier. Elle a déjà fait couler beaucoup d'encre depuis 1914. De nombreuses tractations ont eu lieu entre fournisseurs et consommateurs du bois de râperie, devenu une matière difficile à trouver et cependant peu chère. Dans une assemblée qui eut lieu à Berne peu avant notre réunion, les représentants des deux camps s'étaient, paraît-il, mis d'accord. Les prix d'unité et les conditions de livraison du bois de râperie avaient été fixés d'un commun accord.

Or, il semblerait qu'après coup les consommateurs ont essayé d'obtenir, à leur avantage, une baisse des prix. Tout au moins les prix communiqués par M. *Decoppet*, inspecteur forestier fédéral, ont-ils provoqué des protestations, dont MM. *von Arx* (Soleure) et *Th. Weber* (Zurich) se sont fait l'écho. On entendit quelques propos peu élogieux sur le compte des fabricants de cellulose, dont quelques-uns poussent décidément un peu loin l'amour du marchandage.

On en est resté là. Il sera intéressant de savoir qui, dans ce débat, aura le dernier mot.

Il sera difficile de résoudre la question à la satisfaction de tous les intéressés. D'autant plus que d'autres éléments viennent la compliquer. Ainsi, le comité donna lecture d'une lettre du „Schweizerischer Unterföhrster-Verband“, qui réclame l'aide de la Société des forestiers suisses pour s'opposer à la fixation de prix maxima du bois. D'autre part, l'„Association des établissements d'imprégnation des bois“, qui affirme qu'on accorde des faveurs aux fabriques de cellulose, tandis qu'elle ne bénéficie d'aucune protection officielle, cette association elle aussi demande qu'on lui vienne en aide.

Dame, il ne sera pas facile de contenter chacun. Ces questions sont, paraît-il, à l'étude à l'Inspectorat fédéral des forêts.

A 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures, la parole put enfin être donnée à M. le professeur *A. Engler* pour sa conférence sur *la fourniture par la Confédération de graines de bonne qualité et de provenance connue*.

Durant 1<sup>1</sup>/<sub>4</sub> heures, le conférencier tint son auditoire sous le charme de son magnifique exposé, qui est le fruit de patientes observations et d'un labeur acharné pendant de nombreuses années. Il fut très chaudement applaudi.

Une discussion nourrie s'engagea sur les conclusions. Y prirent part : MM. *Decoppet*, le D<sup>r</sup> *U. Meister*, *Burri*, *Ammon*, *Enderlin*, *Pillichody* et *Th. Weber*. Les six conclusions du rapporteur furent admises sans aucune modification.

On fut heureux d'entendre prendre la parole, dans ce débat, M. le colonel *U. Meister*, un de nos plus anciens sociétaires. M. le D<sup>r</sup> *Meister* faisait partie de la commission du Conseil national qui, en 1901, a étudié le projet de loi, duquel est né la loi fédérale actuelle. C'est à lui que nous devons l'article de cette loi qui prévoit la création par la Confédération d'un établissement pour la fourniture de graines. Et il voulut bien nous dire par suite de quelles expériences, dont l'origine remonte au temps où il était l'assistant du professeur *Heyer*, cette création lui avait paru nécessaire. Il est heureux de voir germer enfin l'idée qu'il avait suggérée il y a 16 ans et de la réalisation de laquelle il attend pour la forêt suisse les plus heureux résultats.

Au nom du comité, M. *Enderlin* lit un projet de résolution, tendant à transmettre au Conseil fédéral, pour approbation, les conclusions de M. *Engler* que l'assemblée fait siennes. La résolution fut admise sans opposition.

Ainsi fut liquidée une importante question, grosse de conséquences pour la forêt suisse, et trop longtemps restée ouverte. Souhaitons que les Chambres fédérales sauront lui donner sans retard la solution la meilleure. Ce sera le mérite de M. le professeur *Engler* de lui avoir donné une impulsion devant laquelle, espérons-le, tous les obstacles tomberont. Les sylviculteurs lui en devront une grande reconnaissance.

Cette belle séance a pris fin vers 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures. M. le conseiller d'Etat *Naegeli* l'a présidée avec une urbanité et une distinction auxquelles chacun se plut à rendre hommage.

Le repas en commun eut lieu dans la grande salle de la corporation „Zur Schmiden“, où l'Etat de Zurich offrit un vin d'honneur. Au dessert, M. le président *Muret*, en termes très élevés, porta son toast à la Confédération, au canton et à la belle ville de Zurich. Il évoqua, dans ses vœux, un monde organisé à l'image de la forêt jardinée, où tous les tempéraments, où toutes les essences, même les plus diverses, peuvent se développer harmonieusement en liberté.

Il n'est sans doute pas de chose vers laquelle notre pauvre humanité aspire d'un désir plus ardent.

*H. Badoux.*

---



---

## COMMUNICATIONS.

### Distinction.

Monsieur *Auguste Barbey*, de Montcherand, l'entomologiste forestier bien connu, vient d'être fait *lauréat de l'Institut de France*. L'Académie des Sciences, une des trois académies formant ensemble l'Institut de